

Renouvellement : OUI NON

RESPONSABLE / REFERENT CAF ou MSA

Nom : Prénom :

N° Allocataire CAF/MSA : Quotient familial :

Mail : Téléphone :

Adresse : Code postal : Ville :

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ecole : Classe (2026-2027) :

Inscription à l'année : **JOURNEE**

Du mercredi 2 septembre 2026 au mercredi 30 juin 2027 inclus (hors vacances scolaires)

- **Journée** : Arrivée de 7h30 à 9h00 ; départ le soir de 17h00 à 18h30

A partir du 16 septembre, la réservation des mercredis à l'unité sera possible pour la période jusqu'aux vacances suivantes (*sous condition de places disponibles*)

REPAS : Les repas sont à fournir par les parents (repas du midi + goûter). Prévoir une bouteille d'eau par enfant. Merci également de noter le nom de l'enfant sur ses affaires.

Un centre de loisirs est organisé sur les vacances scolaires et les inscriptions se font auprès de l'association environ 4 semaines avant le début des vacances concernées.

Dates de l'ouverture du centre vacances + inscriptions

- Toussaint : Lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2026 – Inscription le 28/09/26

- Noël : Lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre 2026- Inscription le 30/11/2026

- Hiver : Lundi 22 février au vendredi 5 mars 2027- Inscription le 25/01/2027

- Printemps : Lundi 19 avril au vendredi 30 avril 2027 - Inscription le 22/03/2027

- Été : à partir du lundi 5 juillet 2027 - Inscription le 31/05/2027

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- **FICHE SANITAIRE ET D'AUTORISATIONS** : Obligatoire pour l'inscription

J'ai lu attentivement ces renseignements et signe en connaissance de cause.

A _____ Le _____
Signature (précédée de « lu et approuvé ») :

TARIFICATION

- **REMBOURSEMENT** : votre inscription au centre de loisirs entraîne une adhésion à l'association Jeanne d'Arc de Rennes. Vous devenez donc membre de l'association et cela implique que vous adhérez à son projet associatif.
A ce titre, aucun remboursement ne peut être demandé pour quelques raisons que ce soient.

- Possibilités de règlements en chèques vacances ou bancaires, cartes bancaires ou espèces
 - Les tarifs sont hors adhésion
 - Nous autorisons l'ASCL JAR à consulter notre quotient familial sur le site CAF-PRO ou MSA en utilisant notre numéro allocataire CAF. Si NON, cochez la case
- Seul le QF au moment de l'inscription sera pris en compte. Sans information de votre part, le tarif T5 sera appliqué.*
- Pas de différence de tarifs entre les habitants de Rennes et les non-Rennais.
 - Nous prenons note que les dépassements après 18h30 sont facturés 5€ par quart d'heure de retard.

TARIF MODULE EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL*

Quotient Familial	Année complète journée	Paiement en 3 fois	Paiement en 6 fois	À la journée
T1 de 0 à 450	223 €			6,75€
T2 de 451 à 950	307 €			9,30€
T3 de 951 à 1350	406 €			12,30 €
T4 de 1351 à 1900	528 €			16,00 €
T5 de 1901 et +	617 €			18,70 €

- **Un règlement de 50 € + frais adhésion** vous sera demandé à l'inscription pour bloquer la place de votre enfant.
- Les chèques seront ensuite encaissés à partir de septembre et sur les mois suivants.

ADHESION : (Adhésion famille à partir de 3 adhésions ou 2 adhésions adultes)

- 1^{er} membre 26 €
 2^{ème} membre 26 €
 3^{ème} membre 10 €
 4^{ème} membre 0 €

JE SOUTIENS MON ASSOCIATION

- +10 €
 +20 €
 +50 €
 Autres

REGLEMENT :

TOTAL + **ADH** + **SOUTIEN** = €
Cotisations

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

Fait le / / :

Adhésion 26€ 26€ 10€ 0€

Règlement : (CB = carte bancaire, CH = chèque, CS = coupon sport, ES = espèce, CV = chèques vacances)

Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°
Type	Mt.....	CHQ n°	Date	Rem n°



Association Jeanne d'Arc de Rennes



JA RENNES



jeannedarcasso.com

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS à l'Association Jeanne d'Arc – 5 Boulevard Alexis Carrel 35700 RENNES

☎ 02 99 36 70 38

✉ accueil@jeannedarcasso.com